

## Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné : déchetterie nouvelle génération

le 05 avril 2019 - Claire THOINET - Nord-Isère



Claire Thoinet - Inauguration de la déchetterie de Villette-d'Anthon

À Villette-d'Anthon, dans la ZA, la communauté de communes Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné vient d'inaugurer une déchetterie intercommunale nouvelle génération qui assure plus de fluidité et de sécurité.

Deux communes disposaient d'une déchetterie, Charvieu-Chavagneux et Villette-d'Anthon, cette dernière devenue obsolète. La Lysed a récupéré la compétence après la cessation du Sivom de Pont-de-Chéry en 2016. Les avantages : un meilleur accès et tournée vers l'Est pour accueillir les habitants de Chavanoz, de Pont-de-Chéry voire de Janneyrias, et enfin permettre d'économiser l'accès, ce qui n'est plus d'actualité à celle de Saint-Romain-de-Jalionas qui génère un coût de 320 000 €.

L'achat du terrain d'une ancienne décharge avait été réalisé dès 2010. L'instabilité du sol a nécessité l'implantation de 400 à 500 piliers de sept mètres de long tous les 2,7 mètres. Des bâtiments modulaires ont ensuite été installés. Cette nouvelle déchetterie a coûté 1,1 M€ avec une subvention de 300 000 € du Département, un emprunt de 500 000 € sur 15 ans et un autofinancement pour le reste.

Ouvert début 2019, l'équipement est accessible suite à une inscription obligatoire via la plaque d'immatriculation du véhicule. L'utilisateur, après une identification informatisée, se voit ouvrir l'accès afin de tourner autour de quatre containers (cartons, bois, encombrants, métaux) munis. Chacun d'un compacteur pour optimiser leur capacité de réception. Un cinquième contenant est là en secours, juste au cas où. Les meubles ont leur propre espace de collecte, de même que les déchets verts. L'accès en est facilité par le fait que toutes les bennes sont de plain-pied, assurant sécurité, fluidité et efficacité du tri. L'exploitation du site se réalise en son centre. Des déchets seront mieux triés et de nouvelles filières peuvent être mises en place (meubles, polystyrène).

La déchetterie dispose d'une donnerie pour laquelle est délivré un certificat de don. Depuis le début de l'année déjà 4,5 t ont été déposées et environ 20 t sont attendus pour fin 2019. L'entreprise Tri-Vallées les trie, les répare pour les redistribuer à des associations solidaires.

En fin de parcours, sont installés les traditionnels points d'apport volontaire (piles/batteries, vêtements, verre, lampes/tubes néon, etc.)

Si en 2018, plus de 8 000 t étaient collectées, l'année en cours prévoit 10 000 t avec un taux de 75 % de revalorisation.

Claire Thoinet